

ASSEMBLÉE NATIONALE

5 décembre 2013

CONSOMMATION - (N° 1574)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 342

présenté par
M. Hammadi

ARTICLE 44

À l'alinéa 2, après le mot :

« ordonner »,

insérer les mots :

« par arrêté ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence permettant de faire le lien avec la mention « arrêté préfectoral » qui figure à la fin de l'alinéa 3 de l'article 44.